



ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) :  
LE DEPARTEMENT DU DOUBS  
AGIT POUR LA NATURE !



**« Sur la piste des ENS du Doubs » :  
appel à projets pour l'année scolaire 2021-2022**

## **ANNEXE 4 :**

### **LISTE DES PIÈCES A TRANSMETTRE POUR LE PAIEMENT DE LA SUBVENTION**

- ⇒ Fiche d'évaluation (document ci-joint)
- ⇒ Copie des productions des élèves dans un format adapté (rapport, photos, fichiers informatiques, site web, ...)
- ⇒ Bilan financier (dépenses effectuées/recettes obtenues), reprendre le même tableau que celui rempli lors de la demande de subvention
- ⇒ Copie des factures (notamment de l'intervenant) avec mention du numéro de mandat ou du numéro de chèque
- ⇒ Relevé d'identité bancaire (RIB)

Ces pièces sont à transmettre à l'adresse suivante (avant le 30 novembre 2022) à :

Département du Doubs  
Direction du développement et de l'équilibre des territoires  
Service environnement et espace rural  
7 avenue de la Gare d'Eau  
25031 BESANCON CEDEX